



**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE QUARTIER
DU LAC-SAINT-CHARLES**

2^e assemblée régulière 2024
Mercredi 13 mars 2024, 19 h
Rencontre hybride

En salle :

Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

SONT PRÉSENTS :

Mme Claudya Tremblay, Présidente
Mme Véronique Hunter, Administratrice
M. Alain Anctil, Administrateur
Mme Heidi Chalifour, Administratrice
M. Claude Desrochers, Administrateur
Mme. Marie-Claude Packwood, Secrétaire de soutien

PRÉSENT EN LIGNE:

M. Pier-Yves Poulin, Vice-président

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Sayana Khuon Conseillère en consultations publiques
Steeve Verret, Conseiller municipale
Jonathan Coulombe, Ville de Québec
Nathalie Cournoyer, Ville de Québec

Outre les noms énumérés ci-dessus, 34 personnes sont présentes dans la salle et 6 personnes en ligne.

Projet d'ordre du jour

24-03-01	Ouverture de l'assemblée	19 h00
24-03-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
24-03-03	Consultation publique et demande d'opinion : <i>Modifications aux normes d'implantation d'un garage détaché accessoire à un logement dans le quartier de Lac-Saint-Charles</i>	
24-03-04	Présentation : <i>Aménagement sur le site du Centre Paul-Émile Beaulieu</i> (30-45 minutes)	
24-03-05	Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2023	20 h 15
24-03-06	Période du conseiller municipal	20 h 25
24-03-07	Période de questions et commentaires du public	20 h 35
24-03-08	Fonctionnement du conseil de quartier	20 h 50
	<ul style="list-style-type: none"> • Correspondance • Approbation des dépenses <ul style="list-style-type: none"> ➤ Programme de mobilisation à la sécurité routière • Paiement des frais de secrétariat • Trésorerie 	
24-03-09	Divers	20 h 55
	<ul style="list-style-type: none"> • Résolution sur le respect de la sécurité routière dans les zones scolaires • Quels sont les normes, réglementations et critères pour l'installation de dos d'ânes (temporaires et permanents) dans la ville de Québec? • Demande de réglementation sur les parcs canins • Résolution participation à la place éphémère • Nomination d'un.e président.e d'élection • Assemblée générale annuelle 	
24-03-10	Levée de l'assemblée	21 h 15

24-03-01 Ouverture de l'assemblée

Mme. Claudya Tremblay ouvre l'assemblée à 19h et fait la lecture de l'ordre du jour.

24-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Véronique Hunter, appuyée par Claudya Tremblay, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

24-03-03 Consultation publique et demande d'opinion : *Modifications aux normes d'implantation d'un garage détaché accessoire à un logement dans le quartier de Lac-Saint-Charles.*

On nous explique les étapes d'une modification comme celle-ci. En premier lieu le projet de modifications réglementaires est approuvé par le conseil d'arrondissement de la haute St-Charles, ensuite une consultation publique et une demande d'avis au conseil de quartier. Ensuite il y aura une consultation écrite de 7 jours est ouverte avant de l'adoption du projet de règlement.

Mme. Nathalie Cournoyer nous fait la présentation des nouvelles normes et des zones touchées par ces nouvelles normes.

La première modification concerne les marges latérales qu'on propose d'élargir pour les bâtiments principaux.

Une autre modification est de permettre un garage détaché d'une superficie plus grande pour les citoyens qui ont un terrain d'au moins 1250 mètres carrés.

Le règlement devrait être adopté le 15 mai, s'il n'y a pas de demande d'approbation suite à la période de 7 jours de commentaires écrits. L'entrée en vigueur de ces modifications entreront en vigueur à la fin mai.

Mme. Claudya Tremblay se questionne à savoir ce qu'un citoyen peut faire s'il veut que sa propriété soit ajoutée aux zones visées par ces modifications. Mme. Cournoyer nous indique que ceci peut être fait par le biais de la consultation de 7 jours qui commence ce soir.

Procès-verbal du 13 mars 2024

Assemblée régulière du Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles



Le conseil d'administration sort en huis clos.

Mme. Sayana Khuon nous expose les choix de décisions que le conseil de quartier peut prendre.

A: Approuver la modification telle quelle

B: Le statu quo, donc on refuse le projet

C: Toute autre option si on a des ajustements à faire avec ce qui a été présenté

Les membres conseil de quartier, unanimement, optent pour l'option C, donc acceptent mais avec des ajustements.

Considérant que les garages sont à des usages résidentiels uniquement et que les usages commerciaux seront interdits que la demande provient d'une demande de dérogation citoyenne, nous recommandons l'adoption de la nouvelle réglementation pour les zones qui sont mentionnées, toutefois en offrant la possibilité aux citoyens des zones contiguës d'être considéré dans ce changement de réglementation si possible.

24-03-04 Présentation : Aménagement sur le site du Centre Paul-Émile Beaulieu

M. Jonathan Coulombe nous fera la présentation du plan d'aménagement du terrain du centre communautaire PEB.

Dans les prochaines années, une révision complète de l'aménagement du parc est prévue.

Le premier projet sera le terrain de soccer synthétique. Ce sera un terrain de calibre FIFA à 11 joueurs. Dans ce projet ils vont aussi remettre au norme le rond de virer au bout de la rue Françoise-Cabrini. Un chemin d'entretiens sera aussi aménagé autour du terrain ainsi que des allées piétonnes pour circuler vers les autres infrastructures du parc. On prévoit pouvoir jouer dessus au milieu de l'été 2025.

On prévoit aussi déplacer les terrains de tennis plus au sud et concentrer les

Procès-verbal du 13 mars 2024

Assemblée régulière du Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles



infrastructures telles que le skatepark, les modules de jeux, balançoires, le terrain de basket plus près du centre. Des études seront faites pour améliorer le bâtiment.

Dans ce qui a déjà été fait, les filets ont été changés pour le baseball, les freines flèches de tire à l'arc. Un rafraîchissement du skatepark est prévu pour 2024. On veut récupérer les bons modules de d'autres skatepark qui seront refaits cet été et les intégrer au skatepark actuel.

Certains citoyens s'inquiètent de l'avenir de la patinoire qui ne semble pas avoir de place dans le nouveau projet. M. Coulombe nous assure qu'aucun acquis ne sera perdu, ils prennent simplement le temps de penser comment le faire.

Le stationnement est pensé pour être sur la rue Delage car la rue Francoise-Cabrini n'est pas faite pour recevoir cette quantité de circulation.

Mme. Claudya Tremblay indique que plusieurs citoyens ont fait la demande pour avoir une butte pour glisser l'hiver.

Elle questionne aussi M. Coulombe à savoir si des balançoires pour bébé seront installées, car pour l'instant il n'y en a pas. M. Coulombe nous confirme que oui car c'est maintenant la norme de le faire.

Mme. Véronique Hunter se questionne à savoir ce qu'il en sera de la luminosité pour être sûr que ce ne soit pas nuisible pour les gens qui habitent tout près. Elle soulève aussi l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Des citoyens proposent aussi qu'il y ait des coins d'ombre et des endroits pour les personnes âgées pour socialiser comme des balançoires.

24-03-05 Adoption du procès-verbal du 13 décembre 2023

Sur une proposition de Véronique Hunter et appuyées par Heidi Chalifour, le procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre dernier.

Procès-verbal du 13 mars 2024

Assemblée régulière du Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

24-03-06 Période du conseiller municipal

M. Steeve Verret prend simplement les questions des citoyens.

Un citoyen se questionne à savoir s'il y aura impact sur les camps d'été, en rapport avec les futures constructions. M. Verret nous informe que les camps sont à la disposition des écoles et qu'il ne devrait pas y avoir d'impact.

24-03-08 Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondance

Chèque du budget de fonctionnement et Carte de Noël de l'Assemblée nationale.

24-03-09 Divers

Résolution 2023-CA-28

Le conseil de quartier et les résident ont à coeur la sécurité de tous les usagers de la route, Considérant les nombreuses plaintes faites par plusieurs citoyens concernant la sécurité routière dans les zones scolaires, et plus spécifiquement dans le secteur de l'école l'Arc-en-ciel, Considérants les nombreux témoignages des citoyens fait au conseil de quartier et publiquement sur les réseaux sociaux,

Sur une proposition de Claudya Tremblay et appuyée par Véronique Hunter, il est résolu de demander à la ville de veiller au code de la sécurité routière dans les zones scolaires, en particulier celle de l'école l'Arc-en-ciel puisque plusieurs jeunes marchent pour s'y rendre.

Résolution 2023-CA-29

Considérant l'inquiétude de plus en présente chez les citoyens du Lac St-Charles concernant la vitesse dans les rues du secteur,

Considérant plusieurs demandes faites au conseil de quartier concernant la possibilité d'installer des dos d'ânes afin de réduire la vitesse des automobilistes,

Considérant que le conseil de3 quartier est à la recherche de solutions pour diminuer la vitesse dans les rues du secteur,

Sur une proposition de Heidi Chalifour et appuyée par Claudya Tremblay, il est résolu de demander à la ville une explication sur les normes et critères d'installation de dos d'âne, permanent ou temporaire, dans la ville de Québec. Et dans le cas où ce n'est pas possible savoir quelles sont les alternatives.

Procès-verbal du 13 mars 2024

Assemblée régulière du Conseil d'administration du conseil de quartier de Lac-Saint-Charles



Résolution 2023-CA-30

Considérant que la place éphémère du Lac St-Charles tiens des kiosques lors de sa saison d'ouverture,

Considérant que le conseil de quartier a envie d'aller à la rencontre des citoyens,

Sur une proposition de Véronique Hunter et appuyée par Claudya Tremblay, il est résolu de demander la participation du conseil de quartier du Lac St-Charles à ces kiosques afin d'aller à la rencontre des citoyens durant l'été.

Résolution 2023-CA-31

Considérant qu'il y aura élections lors de l'assemblée générale d'avril prochain,

Sur une proposition de Claudya Tremblay et appuyée par Véronique Hunter, il est résolu d'élire Sayana Khuon comme présidente d'élection.

24-03-10 Levée de l'assemblée

Sur une proposition de Véronique Hunter et appuyée par Heidi Chalifour l'assemblée est levée à 21h05.